

OCCUPATION D'ELEVES ET D'ETUDIANTS PENDANT LES VACANCES D'ETE 2022

- Les candidat(e)s doivent résider dans la commune de Manternach et avoir l'âge <u>minimum</u> <u>de 17 ans</u>
- La durée du contrat a été fixée à 2 semaines
- Les demandes doivent parvenir à l'administration communale avant le 01/03/2022
- <u>Les demandes des élèves/étudiants ayant déjà travaillé 2 fois (ou plus) auprès de la commune ne seront plus prises en considération</u>
- Le contrat de travail sera basé sur la loi du 22 juillet 1982 régissant les conditions d'occupation d'élèves et d'étudiants pendant les vacances scolaires

DEMANDE D'EMBAUCHE POUR LES VACANCES D'ETE 2022	
Nom : P	rénom :
Matricule :	Lieu de naissance :
Domicile : L r	ue N°
Ecole/Université :	
Téléphone :	Email :
Numéro de compte bancaire :	
Je souhaite travailler (plusieurs choix possible):	
au service technique	→ joindre un certificat de scolarité à la demande
au triage de Manternach	→ joindre un certificat de scolarité à la demande
<u>Disponibilités :</u>	
18/07/2022 - 29/07/2022	
01/08/2022 - 12/08/2022	
16/08/2022 - 26/08/2022	
29/08/2022 - 09/09/2022	
Les places au service technique seront attribuées par tirage au sort dans le cas où plus de demandes seront introduites qu'il y a de places disponibles.	
Signature du demandeur	Signature des parents / du tuteur (élèves mineurs)

Protection des données